



Syndicat National du Trésor
CGT
Section d'Ille-et-Vilaine

à

Agence Centrale des Achats
Ministère du Budget,
des Comptes Publics
et de la Fonction Publique
Immeuble Bercy international
6ème et 7ème étages
14, place des Vins de France
75573 PARIS cedex 12

Rennes, le 20 février 2008.
Objet : contrat nettoyage TG 35

Madame, Monsieur,

Le 7 mars 2007, je vous écrivais pour vous faire part des inquiétudes de la section d'Ille-et-Vilaine du Syndicat National du Trésor CGT au sujet du contrat de ménage des bâtiments de la Trésorerie Générale de la Région Bretagne.

Près d'un an après, il apparaît que nos craintes étaient bien fondées. Le ménage est insuffisant et les temps d'intervention des agents de nettoyage de la société ONET sont à l'évidence trop limités.

Dans certains secteurs, les locaux sont totalement insalubres et les conditions minimales d'hygiène ne sont pas respectées. Nous avons d'ailleurs pris des photos dans les toilettes du Turgot, place du Colombier à Rennes, illustrant très largement nos affirmations. Elles ont été communiquées au Trésorier Payeur Général de la Région Bretagne.

Au nom des personnels victimes de cette situation, la section d'Ille-et-Vilaine du Syndicat National du Trésor CGT exige que toutes les dispositions soient prises pour un retour immédiat à des conditions normales d'hygiène.

Pour la section d'Ille-et-Vilaine du Syndicat National du Trésor CGT, le contrat passé avec la société ONET doit être rediscuté, voire dénoncé. Sur ce point, nous considérons que le niveau le plus pertinent est l'échelon départemental, plus au fait des spécificités des locaux, des missions qui y sont effectuées et des pratiques des branches locales des sociétés prestataires

Nous attendons une réponse rapide qui apportera une réponse satisfaisante aux exigences légitimes des agents en terme d'hygiène des locaux où ils travaillent.

Pour la section SNT-CGT 35
Hervé COUVERT

Copie à :
- Trésorier Payeur Général Bretagne
- Syndicat National du Trésor CGT
- Fédération des Finances CGT